



PPP et concessions en Afrique : Structuration juridique et gestion des risques

Lien :

<https://innov-maroc.com/formation/ppp-et-concessions-en-afrique-structuration-juridique-et-gestion-des-risques>

 DURÉE
8 jours (56h)

 RÉFÉRENCE
DTA225

 CATÉGORIE
**Droit de l'Énergie, des
Mines et des
Ressources Naturelles**

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Comprendre les principes juridiques, institutionnels, économiques et financiers des PPP et concessions en Afrique
- ✓ Identifier les différents modèles de partenariats public-privé et déterminer leur pertinence selon la nature du projet
- ✓ Analyser les cadres juridiques nationaux, régionaux et internationaux applicables aux PPP et concessions
- ✓ Évaluer l'opportunité de recourir à un PPP au regard des contraintes budgétaires, des objectifs de service public et des caractéristiques du projet
- ✓ Maîtriser les méthodes d'identification, de sélection, de priorisation et de maturation des projets PPP
- ✓ Structurer juridiquement un PPP ou une concession en répartissant clairement les droits, obligations, responsabilités et risques des parties
- ✓ Concevoir et sécuriser les principales clauses d'un contrat de PPP ou de concession
- ✓ Maîtriser les procédures de passation, de mise en concurrence, de sélection et de négociation avec les partenaires privés
- ✓ Évaluer la bancabilité d'un projet et comprendre les exigences des investisseurs, banques commerciales et institutions financières de développement
- ✓ Identifier et répartir efficacement les risques entre autorités publiques, partenaires privés, prêteurs et autres parties prenantes
- ✓ Maîtriser les mécanismes de garanties, sûretés, assurances et instruments de mitigation des risques
- ✓ Évaluer les risques politiques, réglementaires, fiscaux, monétaires, financiers et économiques propres aux marchés africains
- ✓ Intégrer les risques environnementaux, sociaux, climatiques et ESG dans la structuration juridique et financière des projets

POUR QUI ?

- ✓ Avocats d'affaires et avocats spécialisés en droit public, droit des infrastructures et droit des investissements
- ✓ Juristes d'entreprise et responsables juridiques
- ✓ Directeurs juridiques et secrétaires généraux d'entreprises
- ✓ Responsables des partenariats public-privé et unités PPP
- ✓ Responsables marchés publics, commande publique et contrats publics
- ✓ Fonctionnaires et cadres des administrations publiques
- ✓ Ministères des finances, de l'économie, des infrastructures, de l'énergie, des transports et des télécommunications
- ✓ Opérateurs des secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau, de l'assainissement, des télécommunications et des infrastructures numériques
- ✓ Banques commerciales et établissements financiers participant au financement des infrastructures
- ✓ Banques de développement et institutions financières internationales
- ✓ Investisseurs institutionnels, fonds d'infrastructure et fonds d'investissement
- ✓ Analystes financiers, responsables risques et spécialistes de la bancabilité des projets
- ✓ Consultants en PPP, infrastructures, financement de projets et développement économique
- ✓ Experts en gestion des risques juridiques, financiers, politiques et réglementaires
- ✓ Professionnels des marchés publics, de la commande publique et de la négociation contractuelle
- ✓ Professionnels intervenant dans la mobilisation de capitaux privés pour le développement des infrastructures africaines
- ✓ Toute personne appelée à concevoir, négocier, financer, attribuer, exécuter, contrôler ou sécuriser juridiquement un PPP ou une concession en Afrique



Programme détaillé

1 / Fondements juridiques et institutionnels des PPP et concessions en Afrique

- Comprendre les principes fondamentaux des partenariats public-privé, des concessions et des délégations de service public dans les systèmes juridiques africains
- Identifier les sources de droit applicables : législations nationales, droit communautaire, droit OHADA lorsque pertinent, réglementation sectorielle, normes internationales et contrats de projet
- Analyser les rôles respectifs de l'État, des autorités concédantes, des collectivités publiques, des investisseurs privés, des prêteurs et des régulateurs

2 / Identification, sélection et priorisation des projets PPP

- Évaluer l'opportunité de recourir à un PPP ou à une concession au regard des besoins publics, des contraintes budgétaires et des caractéristiques du projet
- Maîtriser les méthodes de sélection, de priorisation et de maturation des projets d'infrastructures et de services publics
- Analyser les études de faisabilité, l'analyse coûts-bénéfices, l'évaluation de la valeur pour l'argent public et les conditions préalables au lancement d'un projet

3 / Structuration juridique et choix du modèle contractuel

- Comparer les principaux modèles de PPP, concessions, affermages, contrats de construction-exploitation-transfert et autres mécanismes de partenariat public-privé
- Déterminer la structure juridique, contractuelle et institutionnelle la plus adaptée aux caractéristiques économiques, techniques et réglementaires du projet
- Répartir précisément les droits, obligations, responsabilités, pouvoirs de contrôle et mécanismes de rémunération entre les parties

4 / Gouvernance institutionnelle et cadre réglementaire des PPP

- Concevoir une architecture institutionnelle permettant d'assurer la préparation, l'attribution, le suivi et le contrôle des projets PPP
- Analyser les compétences des autorités publiques, unités PPP, régulateurs sectoriels et organismes de contrôle
- Identifier les exigences de transparence, concurrence, égalité de traitement, contrôle budgétaire et prévention des conflits d'intérêts

5 / Procédures d'attribution, appels d'offres et négociation

- Maîtriser les différentes procédures de sélection des partenaires privés et les conditions de recours à la mise en concurrence ou aux procédures négociées
- Élaborer des critères de qualification, d'évaluation technique, financière, juridique et ESG adaptés aux projets PPP
- Sécuriser juridiquement les négociations, la sélection du partenaire privé, la documentation contractuelle et la signature du contrat

6 / Ingénierie contractuelle des PPP et concessions

- Structurer les principales clauses relatives à la durée, aux investissements, à l'exploitation, à la maintenance, aux niveaux de service et aux obligations de performance
- Concevoir les mécanismes de rémunération, tarification, paiements publics, partage des revenus, pénalités, bonus et mécanismes d'ajustement
- Prévoir les clauses relatives aux modifications contractuelles, force majeure, changement de loi, résiliation, indemnisation, transfert et fin de contrat

7 / Structuration financière et bancabilité des projets

- Comprendre les principes du project finance et les exigences des banques, investisseurs institutionnels et institutions financières de développement
- Identifier les sources de financement, garanties, subventions, financements concessionnels, financements mixtes et mécanismes de mobilisation du capital privé
- Évaluer la bancabilité du projet, les flux de trésorerie, la capacité de remboursement, les garanties et les mécanismes de sécurisation des revenus

8 / Allocation et gestion des risques des PPP

- Identifier, quantifier et répartir les principaux risques juridiques, politiques, financiers, techniques, commerciaux, environnementaux et opérationnels
- Déterminer les risques devant être assumés par l'État, le partenaire privé, les prêteurs ou partagés entre les différentes parties
- Mettre en place des mécanismes contractuels de mitigation, garanties, assurances, réserves, sûretés et mécanismes de rééquilibrage économique

9 / Risques réglementaires, politiques, fiscaux et de change

- Analyser les risques liés aux changements législatifs, décisions administratives, instabilité réglementaire, fiscalité et politiques publiques
- Évaluer les risques de change, de convertibilité, de transfert de capitaux, d'inflation et de variation des taux d'intérêt dans les projets africains
- Concevoir des mécanismes de protection et d'allocation des risques adaptés aux investisseurs internationaux et aux spécificités des marchés africains

10 / Risques environnementaux, sociaux, climatiques et ESG

- Intégrer les exigences environnementales, sociales, climatiques et ESG dans la préparation, la structuration et l'exécution des PPP
- Évaluer les risques liés aux études d'impact, à l'acquisition foncière, aux déplacements de populations, aux communautés locales et à la biodiversité
- Mettre en place des obligations contractuelles de performance environnementale, sociale, climatique et de reporting ESG

11 / Suivi de l'exécution, renégociation et règlement des différends

- Mettre en place des mécanismes de suivi des performances, contrôle des obligations contractuelles, audits, indicateurs et sanctions
- Anticiper et gérer les situations de renégociation, déséquilibre économique, défaut de performance, retard, changement de circonstances et crise contractuelle
- Structurer les mécanismes de règlement des différends : négociation, médiation, arbitrage, juridictions nationales et mécanismes internationaux lorsque pertinents

12 / Fin de contrat, transfert et stratégies de sécurisation des PPP africains

- Organiser juridiquement et financièrement l'expiration du contrat, le transfert des actifs, la continuité du service public et la remise des infrastructures
- Élaborer une stratégie de gestion des risques permettant de préserver les intérêts de l'État, des usagers, des investisseurs et des prêteurs
- Construire une méthodologie complète de sécurisation juridique, financière et opérationnelle d'un PPP ou d'une concession en Afrique à partir d'études de cas pratiques

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 02 au 11 Nov. 2026

 Présentiel - Casablanca

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@innov-maroc.com

 **Web** : <https://www.innov-maroc.com>

Document généré le 10/10/2026 — Réf : DTA225
INNOV MAROC — Tous droits réservés